



## Communiqué

### Succès de la récolte des signatures de l'initiative cantonale « Avenir des crêtes, au peuple de décider »

Le comité de l'initiative cantonale « Avenir des crêtes, au peuple de décider » a le plaisir d'annoncer la récolte de plus de 7'000 signatures, qui s'est déroulée à sa pleine satisfaction. Ce sont plus de 6'400 signatures validées qui sont déposées le lundi 18 octobre 2010 à la Chancellerie cantonale.

Les Neuchâteloises et Neuchâtelois aussi bien du Bas que du Haut et des Vallées ont répondu avec un remarquable et même élan à cette initiative citoyenne.

A l'heure où le Conseil d'Etat propose un concept éolien faisant largement fi du décret de 1966, qui met sous protection l'ensemble des crêtes neuchâteloises et pas seulement quelques sites « emblématiques » tels le Mont Racine ou le Creux du Van, le comité estime de la plus haute importance que le peuple neuchâtelois donne son avis en la matière. Le dépôt de cette initiative représente ainsi une importante étape dans cette direction.

Le comité souligne que la récolte des signatures a été menée par un petit groupe de personnes, sans l'appui d'importantes associations de protection de la nature et du paysage actives dans le canton.

L'accueil réservé à l'initiative par la population témoigne d'une grande sensibilité, d'un intérêt et d'une maturité au sujet du futur énergétique de nos concitoyens. La recherche d'informations objectives est largement plébiscitée, ce dont nos autorités cantonales devront tenir compte.

Le comité d'initiative remercie tous les signataires de leur soutien et leur foi dans l'exercice de la démocratie directe.

Pour le comité d'initiative  
Félix Gueissaz  
078 790 45 80

Comité d'initiative :

**Félix Gueissaz**, rue de la Côte 77, 2000 Neuchâtel ; **Bernard Chapuis**, rue du Temple-Allemand 31, 2300 La Chaux-de-Fonds ; **Eric Robert**, Sagne-Eglise 145, 2314 La Sagne ; **François Bonnet**, Eplatures-Jaune 99, 2300 La Chaux-de-Fonds ; **Martin Kucera**, chemin des Trois Cheminées 338, 2067 Chaumont ; **Myriam Sandoz**, Fontaines 4, 2054 Chézard-Saint-Martin ; **Jean-François Voumard**, les Fiottets 33, 2400 Le Locle ; **Gaston Erard**, Foyer 41, 2400 Le Locle ; **Pierre Graber**, Grands-Monts 1, 2400 Le Locle ; **Fabienne Chapuis**, Le Coude, 2116 Monts-de-Buttes.

Neuchâtel, le 18.10.2010

Le dossier de presse et les photomontages sont disponibles sur le site [www.noscretes.ch](http://www.noscretes.ch)